

Le GIP-MDS consolide son modèle paritaire : la CFTC rejoint le Groupement, une nouvelle Vice-présidence salariale est élue

Réuni en Assemblée générale ce lundi 22 juin 2026, le GIP-MDS (Groupement d'intérêt public Modernisation des Déclarations Sociales), opérateur du portail net-entreprises.fr, a officialisé l'entrée de la CFTC parmi ses membres. Le Conseil d'administration a également procédé à l'élection d'un nouveau Vice-Président chargé de représenter les organisations de salariés, Serge Cigana (CFDT), en remplacement de Xavier Becker (CFDT). Une double actualité qui réaffirme la place centrale du dialogue social dans la gouvernance du Groupement.

La CFTC rejoint le GIP-MDS, renforçant un peu plus son paritarisme

La CFTC (Confédération française des travailleurs chrétiens) devient membre du GIP-MDS. Elle rejoint ainsi la CFDT, la CGT et la CGT-FO, syndicats historiquement représentés au sein du Groupement, ainsi que la CFE-CGC, qui avait intégré le collectif en 2025. Avec cette nouvelle adhésion, le GIP-MDS réunit désormais la totalité des confédérations syndicales représentatives à l'échelle nationale et interprofessionnelle, aux côtés des organisations patronales (MEDEF, CPME, U2P, FNSEA), des organismes de protection sociale, des experts-comptables et des éditeurs de logiciels.

Serge Cigana est élu Vice-président du GIP-MDS, chargé de représenter les organisations de salariés

À l'occasion du Conseil d'administration tenu le même jour, Serge Cigana a été élu Vice-Président du GIP-MDS chargé de représenter les organisations de salariés, succédant à Xavier Becker, qui occupait ce mandat pour la CFDT.

Serge Cigana a siégé au conseil d'administration de l'ACOSS de 2008 à 2026, où il a présidé la Commission financière et statistiques. A ce titre, il a exercé un suivi très attentif des travaux relatifs à la DSN, conduits par la Direction des statistiques, des études et de la prévision (DISEP). Il a par ailleurs occupé un mandat d'administrateur au sein de la Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale (CADES) pendant douze ans, de 2014 à 2026.

Il siège désormais aux côtés de Claude Jolly, Vice-Président représentant le MEDEF pour le collège des employeurs au Conseil d'Administration, autour du Président du GIP-MDS, Marc Luccioni, et de son Directeur général, Stéphane Seiller.

Serge Cigana commente ainsi son élection : *« Heureux de la confiance qui m'est faite d'intégrer la gouvernance du GIP-MDS à l'occasion de l'élaboration de sa nouvelle feuille de route 2027-2030 autour de laquelle les confédérations syndicales de salariés sont largement associées. »*

Cette double actualité illustre la force du modèle paritaire qui structure le GIP-MDS depuis sa création en 2000. Conçu comme un espace de coopération entre acteurs publics et privés, organismes de protection sociale, organisations patronales et syndicales, experts-comptables, éditeurs de logiciels, **le Groupement place le dialogue social au cœur de sa méthode de travail pour garantir au mieux les droits des assurés sociaux** : retraite, chômage, indemnités journalières durant les arrêts maladie, etc. La gouvernance bicéphale du Conseil d'Administration, organisée autour de deux Vice-présidents désignés respectivement par les organisations patronales et par les organisations syndicales, garantit que chaque évolution de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) ou des services qui en découlent, soit discutée et coconstruite par l'ensemble des parties prenantes, employeurs comme salariés, avant sa mise en œuvre technique.

Ce paritarisme tire sa solidité de sa capacité à faire dialoguer, dans la durée, des intérêts parfois distincts autour d'un objectif partagé : **le bon usage de la donnée sociale**, particulièrement à l'heure où la DSN dépasse le strict champ déclaratif pour devenir un véritable outil de pilotage des politiques publiques. Faire s'exprimer toutes les voix, patronales et syndicales, en amont de la mise en œuvre technique des réformes et des évolutions réglementaires du champ social, permet d'**anticiper les impacts concrets pour les entreprises comme pour les salariés** et de **sécuriser les droits sociaux**.

« Le paritarisme est au cœur même de notre gouvernance : ce modèle est la garantie que chaque évolution de la DSN profite réellement aux entreprises et sécurise les droits des salariés. L'arrivée de la CFTC et le renouvellement de notre Vice-présidence salariale confirment que le dialogue social reste, vingt-cinq ans après notre création, au cœur de notre méthode. »

Marc Luccioni, Président du GIP-MDS

Contacts presse

Net-entreprises :

Marie-Amélie ROGUET
marieamelie.roguet@gip-mds.fr
07 86 28 97 90

Agence Bona fidé :

Edgar BORRITS
eborrits@bonafide.paris
06 51 37 83 59

À propos de Net-entreprises

Géré par le Groupement d'Intérêt Public Modernisation des Déclarations Sociales (GIP-MDS), [Net-entreprises](https://net-entreprises.fr) est un service public numérique gratuit qui simplifie les démarches des entreprises. Net-entreprises compte 3 millions de déclarants inscrits et 38 millions de télédéclarations et consultations par an. La plateforme de services net-entreprises.fr porte la Déclaration Sociale Nominative (DSN) qui remplace plus de 80 déclarations en un seul message, issu des données de la paie. Le prélèvement à la source (PAS) s'appuie sur ces données et ces systèmes d'information.

Les organismes de protection sociale ont créé en 2000 le GIP-MDS pour mutualiser moyens et expertises en vue de dématérialiser les déclarations sociales. Ce collectif regroupe les organismes de protection sociale (Urssaf Caisse Nationale, Agirc-Arrco, Cnaf, Cnam, etc.) et de prévoyance collective ainsi que les organisations patronales, les syndicats de salariés, des représentants d'utilisateurs, les éditeurs de logiciels (Numeum) et les experts-comptables (Conseil National de l'Ordre des experts-comptables). La Caisse des Dépôts (CDC) et les caisses de retraites de la Fonction publique ont rejoint le collectif en 2020.